
**20 ANS DE LA LOI HANDICAP : LYON ENGAGÉE À RÉDUIRE SA
DETTE D'ACCESSIBILITÉ DANS LES BATIMENT MUNICIPAUX**

Le 11 février 2005 était promulguée la loi Handicap. 20 ans plus tard, qu'en est-il de l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées et de leur pleine participation à la vie de la cité ? La Ville de Lyon est engagée dans une démarche volontariste destinée à faire avancer le sujet des Droits des personnes handicapées. C'est dans ce sens que le conseil municipal a voté, le 21 décembre 2023, le *Plan Handicap (2023-2026)* qui pose cinq objectifs déclinés en 100 actions pour atteindre un cap : l'égalité. Parmi ces actions : réduire la dette d'accessibilité des bâtiments municipaux recevant du public en doublant l'enveloppe consacrée à l'accessibilité. Alors qu'en 2020 seuls 11% des bâtiments étaient accessibles, aujourd'hui ce chiffre avoisine les 30%, et l'objectif de 50% fin 2026 est maintenu. La MJC La Duchère fait partie des équipements en travaux pour les rendre accessibles, avec la réalisation de deux ascenseurs.

Faire de Lyon une ville plus inclusive

Le 21 décembre 2023, le conseil municipal de la Ville de Lyon votait le *Plan handicap (2023-2026)*. Ce document cadre, résultat d'un an de travail conduit en lien avec les associations de la commission communale d'accessibilité, définit une centaine d'actions déjà réalisées ou à mettre en place et s'articule autour de 5 orientations stratégiques :

- Réduire la dette d'accessibilité de la Ville de Lyon,
- Promouvoir une ville à hauteur de tous les enfants
- Agir pour davantage d'autonomie au quotidien
- Renforcer le pouvoir d'agir des personnes handicapées
- Travailler à faire de Lyon une collectivité exemplaire dans son fonctionnement

Le *Plan handicap* de la Ville de Lyon fait l'objet d'un suivi précis avec un état d'avancement des actions qui est régulièrement présenté en Commission communale pour l'accessibilité (CCA). Cette instance, pensée comme un lieu de la construction de la politique publique municipale en matière de handicap, rassemble des élus de la Ville de Lyon et de ses 9 arrondissements, des représentants des associations de personnes en situation de handicap ainsi que des partenaires institutionnels.

« 20 ans après le vote de la Loi Handicap, le chemin vers l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées est loin d'être fini. L'un des obstacles à cette égalité est souvent la difficulté d'accessibilité dans la cité. A Lyon, nous en avons justement fait l'un des axes

prioritaires du Plan Handicap voté en 2023. Nous avons doublé l'enveloppe dédiée, en la portant à 16 millions d'euros. Grâce à cet effort financier, nous pouvons aujourd'hui intensifier les travaux de mise en conformité : en 2020, seuls 11% des bâtiments municipaux étaient accessibles, en 2026, nous avons l'ambition d'atteindre les 50%. », **Grégory DOUCET, Maire de Lyon.**

Objectif: atteindre 50% des bâtiments municipaux accessibles d'ici au 31 décembre 2026

L'objectif que s'est fixé la municipalité est clair : faire de Lyon, une ville plus inclusive. Cela veut dire une ville qui permette la pleine participation de tous les citoyens à la vie de la cité, indépendamment de leur situation, qu'ils soient valides ou en situation de handicap. Or en 2020, seuls 11% des bâtiments municipaux étaient accessibles entravant ainsi le plein exercice de ce droit aux personnes en situation de handicap. Afin de réduire la dette d'accessibilité, Grégory DOUCET le Maire de Lyon et l'adjoint délégué au Handicap, Laurent BOSETTI ont proposé une délibération proposant un effort sans précédent, en doublant de 8 à 16 millions d'euros les crédits d'accessibilité. L'objectif étant d'atteindre 50% de mise en accessibilité pour la fin d'année 2026, et 100% en 2032.

Afin de réduire cette dette d'accessibilité, la Ville de Lyon a multiplié les opérations depuis 2020 notamment en travaillant sur l'accessibilité du premier accueil. En 2024, 300 actions étaient en cours autour de 3 priorités :

- Accessibilité des entrées
- Accessibilité des accueils
- Accès aux prestations et donc au service public

Ce rattrapage accéléré s'accompagne de recrutements de techniciens (+ 4 postes créées depuis 2022) et d'une concertation avec les associations sur la planification des bâtiments à prioriser dans leur mise en accessibilité.

« Notre municipalité promeut cette idée fondamentale que le handicap ne résulte pas principalement d'une déficience ou d'une condition médicale mais qu'il est d'abord la conséquence d'une organisation sociale qui érige des barrières structurelles, qu'elles soient règlementaires, environnementales, économiques et sociales. Nous portons en cela une approche universaliste de l'égalité qui vise à ce que les pouvoirs publics assurent la pleine participation de tous les citoyens à la vie de la cité, indépendamment de leur situation, qu'ils soient valides ou en situation de handicap. », **Laurent BOSETTI, Adjoint au Maire de Lyon délégué au Handicap.**

La MJC La Duchère un projet de mise en conformité exemplaire

L'année dernière, ce sont 13 chantiers d'accessibilité dans les écoles, crèches et gymnase, qui ont été réalisés par la Ville de Lyon, pour un montant total de 590 000€. Des travaux pouvant aller d'interventions dites légères comme la mise en place de vitrophanie permettant la différenciation visuelle des débuts et fins d'escaliers pour les personnes déficientes

Communiqué de presse

Lyon, le 11 février 2025

visuelles ; à des travaux plus importants tels que l'installation de rampes d'accès, l'aménagement de sanitaires ou la mise en conformité de vestiaires¹.

Construite dans les années 60, la MJC la Duchère s'élève sur trois niveaux. L'équipement est doté d'une architecture singulière, notamment en raison de la topographie du site (à flanc de colline) rendant le bâtiment peu accessible aux personnes à mobilité réduite. Lancé en août le chantier en cours prévoit d'importants travaux de mise en conformité :

- La création d'un ascenseur intérieur
- La création d'un ascenseur extérieur permettant l'accès depuis le boulevard de Balmont
- La mise en accessibilité des espaces extérieurs
- La mise en accessibilité des sanitaires et des circulations



@ 2 : *am architecture*

¹ Des travaux ont notamment été réalisés dans les groupes scolaires Aveyron, Les Tables Claudiennes, Paul Bert, des Bleuets ou encore au gymnase Chanfray...

Le chantier prévoit également la création d'un accès secondaire depuis l'accès piétons côté Boulevard de Balmont permettant une accessibilité des personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée du bâtiment. Une rénovation thermique est aussi prévue permettant, à terme, de réduire de 46 % les consommations d'énergie.

La fin du chantier de mise en accessibilité de la MJC La Duchère est prévue pour l'été 2025. Coût de l'opération : 4,5 millions d'euros.

Outre la MJC La Duchère, la Ville de Lyon prévoit d'autres projets de mise en accessibilité d'ici à 2026 : notamment à l'Auditorium Maurice Ravel, à la Mairie du 8^e au complexe Sportif R. Duplat et J. Génétty, à la piscine Charial ou encore au Centre Social du Point du Jour...